

monsieur l'Orateur. Je suis très heureux d'avoir pu participer à ce débat.

M. Maurice Harquail (Restigouche): Monsieur l'Orateur, je suis ravi de répondre cet après-midi, au nom du gouvernement, à la motion demandant la création d'un Institut des études humaines de l'environnement. Tout d'abord, j'aimerais rappeler que nous traversons une période de restrictions. Malgré cela, nos vis-à-vis proposent, pendant l'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaire, des mesures qui demandent des dépenses de fonds publics. N'est-ce pas étrange, étant donné que les députés d'en face supplient le gouvernement de réduire ses dépenses ici et là et critiquent les dépenses effectuées au titre des programmes gouvernementaux? Malgré ces critiques, l'un d'entre eux a présenté la motion dont la Chambre est actuellement saisie.

Cet après-midi, j'aimerais parler en particulier de la partie de la motion traitant de la création d'un environnement susceptible de fournir, entre autres avantages, des habitations en nombre suffisant. Premièrement, les Canadiens dans l'ensemble sont bien logés. Certains particuliers ont besoin d'aide pour avoir un logement convenable et nous avons d'excellents programmes à cette fin. Le Parlement est actuellement saisi d'une mesure législative qui permettra de les rendre encore plus efficaces. Les Canadiens sont, en règle générale, parmi les mieux logés du monde. Monsieur l'Orateur, je pense que nous ne devons pas nous reposer trop sur nos lauriers. Il nous faut continuer à tenter d'améliorer les logements disponibles au Canada et à prévoir les besoins futurs.

Selon ce que j'ai pu voir, la Société centrale d'hypothèques et de logement joue un rôle très utile dans son domaine. En ce qui concerne le logement, je ne crois pas qu'il soit urgent de créer un autre organisme, que ce soit un organisme des études humaines de l'environnement ou un autre. Nous devrions résister à la tentation de créer un nouvel organisme chaque fois qu'un nouveau défi se pose.

J'aimerais dire quelques mots sur le travail accompli dans le cadre du programme de projets-témoins et de développement de la SCHL, qui vise à adapter le milieu de l'habitation et du quartier aux besoins de la population actuelle et des générations futures. Je suis satisfait des directives et des politiques du gouvernement concernant la SCHL. Nous ne voulons pas seulement construire des maisons; nous voulons surtout répondre aux besoins de la population du pays. Les Canadiens se soucient du milieu dans lequel ils vivent, et pas seulement de leur milieu immédiat, leur foyer, mais globalement à leur milieu physique et social.

Les programmes d'élaboration et d'application de nouveaux concepts sont orientés vers la réalisation d'un choix de logements et collectivités divers, attrayants et de prix abordables. Le gouvernement espère partager avec l'industrie de la construction le résultat de ces programmes et projets. Les entrepreneurs en construction devront produire les bâtiments à des prix acceptables sur le marché, soit des prix convenables, et nous verrons alors ce qu'en pense le public canadien.

Nous voulons aménager des collectivités qui répondent mieux aux besoins et aspirations de tous les Canadiens. Le projet-type de Woodroffe, ici à Ottawa, en est un exemple. Cette nouvelle collectivité comptera environ 14,000 habitants sur une superficie de 425 acres. Il a fallu d'abord, bien entendu, découvrir ce que les gens veulent. Ils décident, en fin de compte, si l'expérience a réussi ou échoué. Les particuliers doivent être invités à participer à la planification

Environnement

tion du projet dès le début, qu'ils puissent travailler avec les concepteurs et divers niveaux du gouvernement.

A Woodroffe, il existe déjà un programme prévoyant la participation des citoyens des environs touchés par le projet ainsi que des futurs résidents ou de leurs représentants. On a créé une tribune pour essayer de cerner et de résoudre les problèmes qui pourraient retarder les travaux de planification. Ces programmes visent à offrir aux intéressés un milieu convenable et toute une gamme de moyens d'améliorer chez eux la qualité de la vie.

L'expérience de Woodroffe prouvera qu'il vaut mieux créer une agglomération de toute pièce que de procéder à une expansion par étapes. Elle créera des normes qui permettront d'améliorer le développement communautaire sur les plans social, physique et économique. La SCHL garantira le paiement des frais de préparation et de recherche. C'est elle qui jouera le rôle de lotisseur et elle emploiera les moyens techniques nécessaires pour que l'expérience réussisse. La Société communiquera alors à l'industrie de la construction canadienne les idées, les innovations et les connaissances acquises afin de l'inciter à poursuivre ses activités en conséquence.

Cette initiative intéresse aussi bien la banlieue que le centre-ville. Elle intéresse les campagnes, les nouvelles localités et les agglomérations qui se créent dans la périphérie des villes et elle a pour objectif d'améliorer les conditions de vie. Elle vise notamment à réduire la concentration qui accable les banlieues où l'on construit maintenant presque toutes les habitations et à rétablir un certain équilibre en permettant au gens de choisir entre la ville et la campagne.

La SCHL est en train de considérer des moyens de redonner de la vie au cœur de la ville en transformant de vieux bâtiments tels que les entrepôts en maisons d'habitation ou d'usage similaire. Elle recherche constamment des solutions au problème du logement qui permettent une plus grande variété de choix d'habitations et la meilleure utilisation possible de l'espace disponible. Par exemple, elle est en train d'étudier la possibilité de construire des maisons ou des centres socio-récréatifs au-dessus des centres d'achat.

Jusqu'ici le choix de logements est trop limité. D'une part nous avons des maisons occupées par une seule famille peu nombreuse qui accapare du terrain. D'autre part nous avons des gratte-ciel à très forte densité locative. Il n'y a pas de doute qu'on devrait essayer de trouver un moyen terme entre ces deux extrêmes et la SCHL essaie de combler le fossé en concevant de nouvelles formes d'habitations d'une plus grande variété de modèles, qui offrent des avantages supplémentaires et économisent le terrain, les frais de viabilité tout en réservant la terre arable à l'usage agricole.

Comme je l'ai dit en commençant, nous vivons une période d'économies. Je suis surpris de constater qu'un député cherche à présenter une motion demandant au gouvernement de se charger du contrôle de l'environnement dans tout le Canada. Si la motion aboutissait, nous serions obligés d'assumer un fardeau financier considérable. Les ministériels ne connaissent que trop bien l'attitude des députés de l'opposition qui critiquent le gouvernement pour avoir dépensé de l'argent à mettre en pratique les divers programmes et les différentes mesures qu'il avait adoptées.

Il me semble que les organismes gouvernementaux existants, tels que la SCHL, le ministère chargé des affaires urbaines et le MEER améliorent effectivement notre envi-